

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CFG BANK



Visa par l'AMMC du prospectus relatif à une émission obligataire subordonnée perpétuelle de CFG Bank.

CASABLANCA, LE 16 SEPTEMBRE 2022

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) a visé, en date du 15 septembre 2022 sous la référence VI/EM/026/2022, le prospectus relatif à l'émission par CFG Bank d'obligations subordonnées perpétuelles avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement de coupons d'un montant global de 40 millions de dirhams.

Le prospectus visé par l'AMMC est constitué du document de référence relatif à l'exercice 2021 enregistré en date du 8 septembre 2022 sous la référence EN/EM/020/2022 et de la note d'opération.

Un extrait de ce prospectus est disponible sur le site internet de CFG Bank sous le lien : <https://www.cfgbank.com/particuliers/cfg-bank-et-moi/communication-financiere/>

Par ailleurs, des résumés du prospectus en langue arabe et anglaise seront publiés incessamment sur le site de CFG Bank.

Le prospectus visé est :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public selon les modalités suivantes :
 - Siège social de CFG Bank : Rue Ibnou Toufail 20100 Casablanca Maroc ;
 - Site web de CFG Bank : <https://www.cfgbank.com/particuliers/cfg-bank-et-moi/communication-financiere/> ;
 - Siège social et site web de la Bourse de Casablanca : www.casablanca-bourse.com ;
 - Site internet de l'AMMC : www.ammc.ma.

POUR TOUT CONTACT RELATIF À LA COMMUNICATION FINANCIÈRE :

M. Salim Rais

Directeur Exécutif Affaires Financières et Contrôle de Gestion

Téléphone : 05 22 488 395 - Email : s.rais@cfgbank.com